

ANNÉE 2020-2021

Durée : 1 an

Période des enseignements :

Début des cours :

Novembre 2020

Fin des cours :

Juin 2021

Lieu : sur le web

Renseignements et inscriptions :

Inscription : dossier

à télécharger sur le

site de l'Université

<http://med.unistra.fr/fr>

[e/Inscription/Formation-medicale-continue](http://med.unistra.fr/fr/e/Inscription/Formation-medicale-continue)

[n-medicale-continue](http://med.unistra.fr/fr/e/Inscription/Formation-medicale-continue)

Renseignements :

Bureau des DU et

DIU,

Faculté de médecine

4 rue Kirschleger

FR-67085

Strasbourg

Tel : 03 68 85 34 75

mail :

med-du-diu@unistra.fr

- **Diplôme enseigné par** : Université de Strasbourg
- **Objectif de l'enseignement** : La prise en charge médicale des personnes d'origine non-européenne risque de souffrir d'une méconnaissance par les médecins de certains déterminants de santé pouvant être considérés comme inhabituels dans un contexte européen traditionnel, qu'il s'agisse de déterminants génétiques (prédispositions éventuelles à certaines maladies), géographiques (exposition possible à certains agents pathogènes) ou d'ordre socioculturel. Des conséquences négatives sur la qualité des soins menés chez ces personnes peuvent en résulter. La formation dispensée dans ce DU a pour objectif d'améliorer les compétences des médecins dans ces domaines, de façon à ce que les praticiens puissent intégrer dans leur pratique médicale générale, lorsque cela est pertinent, une prise en compte de la diversité des origines.
- **Contenu de l'enseignement** : celui-ci est dispensé selon cinq modules successifs : *Module 1* : Médecine et diversité : approche de la problématique par les sciences humaines ; *Module 2* : Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie ; *Module 3* : Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître ; *Module 4* : Influence du milieu : grands ensembles régionaux planétaires d'intérêt sanitaire ; *Module 5* : Méthodologies d'études et d'enseignement.
- **Durée** : 1 an
- **Nombre de places** : 50 à 100 (maximum)
- **Droits à payer** :
 - **Si inscription unique à ce seul diplôme, ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**
Droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*)
 - **Si inscription seconde, comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**
Droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*)

(*) 600 € pour l'inscription en formation initiale (étudiants non thésés, DES, DFMS/DFMSA)

(*) 850 € pour l'inscription en formation continue (Docteurs en médecine)

- **Directeur du diplôme** : **Pr Antoine MAHÉ** (Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg).
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Pasteur, 68024 Colmar Cedex. Tel : (+ 33) 03 89 12 41 58 ; Fax : (+33) 03 89 12 47 69 ; mail : antoine.mahe@ch-colmar.fr
- **Co-Responsable** : **Dr Cédric LENORMAND** (MCU-PH)
Coordonnées : Service de dermatologie, Hôpital Civil, Strasbourg.
Tel : (+ 33) 03 88 11 61 80 ; mail : cedric.lenormand@chru-strasbourg.fr
- **Conditions d'inscription** :

L'inscription au diplôme est ouverte aux :

- Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre
- Etudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales.
- Internes de Spécialité (DES), toutes options.
- Etrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Etudiants Résidents en 3^{ème} cycle, DFMS/DFMSA.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de l'Université (<http://med.unistra.fr/fre/Inscription/Formation-medicale-continue>). L'inscription définitive sera faite une fois la candidature validée par le directeur du diplôme (à qui sera systématiquement soumis le dossier de pré-inscription)

Cours et programme :

- 25 semaines de cours en ligne sur le web réparties en 5 modules, avec 1 à 3 cours par session
 - Cours hebdomadaire correspondant à 3 à 6 heures de cours magistral (total équivalent à 100 heures de cours magistral)
 - Iconographie accessible en ligne pour les cours s'y prêtant
 - Forum interactif permettant aux étudiants de poser des questions aux enseignants
 - Liste des enseignants : A. Mahé (Strasbourg, Colmar), J.L. Bonniol (Aix-Marseille), J.C. Weber (Strasbourg), D. Le Breton (Strasbourg), Y. Jaffré (Marseille), E. Génin (INSERM, Brest), O. Bouchaud (Paris), V. Descamps (Paris), C. Merklen (Colmar), B. Lebrun-Vignes (Paris), D. Valeyre (Paris), C. Lenormand (Strasbourg), N. Cordel (Guadeloupe), L. Arnaud (Strasbourg), S. Hadj-Rabia (Paris), S. Visvikis-Siest (INSERM, Nancy), C. Deligny (Martinique), O. Hermine (Paris), A. Meyer (Strasbourg), L. Messer (Colmar), E. Azria (Paris), E. Pichard (Angers), A. Gessain (Institut Pasteur, Paris), Y. Hansmann (Strasbourg), E. Caumes (Paris), P. Bartolucci (Paris), T. Baubet (Paris), A. Petit (Paris), M. Verschoore, Paris), J.J. Morand (Marseille), P.P. Cabotin (Paris), C. Fitoussi (Paris), K. Ezzedine (Créteil).
 - Programme : voir ci-dessous
- **Modalités d'évaluation des connaissances**
 - Contrôle continu après chaque cours, dont la validation sera obligatoire pour pouvoir accéder au cours suivant, comptant pour 30% de la note finale (sous forme de QCM)
 - Contrôle d'assiduité (connexion avec code personnel confidentiel) : l'assiduité est obligatoire à tous les éléments de la formation. Toute absence (non téléchargement du cours et non réponse aux QCM dans les deux semaines suivant sa mise en ligne) doit être justifiée. A partir de 3 absences injustifiées, l'étudiant peut être contacté par le responsable de formation. Après évaluation, le responsable détermine les mesures pédagogiques et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance la poursuite du DU.
 - Examen final ayant lieu 4 semaines après la délivrance du dernier cours, se déroulant en direct sur le web, soit **le mercredi 16 juin 2021**, comptant pour 70% de la note finale (sous la forme de QCM et de cas cliniques)
 - Validation du diplôme par le Jury du DU après prise en compte des notes du contrôle continu et de l'examen final ainsi que de l'assiduité
 - Pas de session de rattrapage

PROGRAMME DU DIPLOME D'UNIVERSITE DE « MEDECINE DE LA DIVERSITE »

Intitulé du cours	Date du cours
Module 1 : Médecine de la diversité – Approche de la problématique par les sciences humaines et sociales (20h). Le concept de médecine de la diversité soulève des questions d'ordre éthique, sociologique et anthropologique. La mondialisation, en construisant un monde de circulation des personnes, des savoirs et des pathogènes, oblige ainsi à penser la question des nouvelles interfaces entre (1) des connaissances « localement » construites et des populations exogènes à ces espaces technoscientifiques, (2) des systèmes culturels en contact, (3) des langues et systèmes de sens utilisés lors des soins et enfin (4) des débats éthiques liés à la pratique médicale.	
- Introduction à l'enseignement du DU - Historique d'une prise en compte de la diversité en médecine	Cours 01 Du 02/11 au 08/11
- Catégorisations ethniques : le point de vue des sciences humaines - Considération éthiques	Cours 02 Du 09/11 au 15/11
- Génétique des populations	Cours 03 Du 16/11 au 22/11
- Interculturalité et pratique de soins : le point de vue de l'anthropologue - Introduction à la médecine transculturelle	Cours 04 Du 23/11 au 29/11
- Aperçus sur la santé mondiale : notions de base en santé internationale - Anthropologie de la santé - L'évolution de la pigmentation cutanée	Cours 05 Du 30/11 au 06/12

Module 2. Influence du phénotype : l'exemple de la dermatologie - Particularités des maladies à expression cutanée sur les peaux fortement pigmentées (28h). Des compétences seront acquises en matière : d'analyse sémiologique sur les peaux fortement pigmentées ; de connaissance des particularités dermatologiques liées à une peau fortement pigmentée dite « noire », ainsi qu'au caractère fortement convoluté du cheveu dit « crépu » ; des adaptations de prise en charge que ce type de peau ou de cheveux rend souhaitables. L'enseignement s'adressera prioritairement aux non-dermatologues.	
- Définitions - Physiologie - Sémiologie	Cours 06 Du 07/12 au 13/12
- Démarche diagnostique générale - Entités dyschromiantes	Cours 07 Du 14/12 au 20/12
VACANCES	Du 21/12 au 03/01
- Entités « banales » d'intérêt	Cours 08 Du 4/01 au 10/01
- Entités controversées	Cours 09 Du 11/01 au 17/01
- Toxidermies - Chéloïdes	Cours 10 Du 18/01 au 24/01
- Physiologie et pathologie du cheveu fortement convoluté dit « crépu » . Physiologie et pratiques capillaires . Sémiologie, démarche diagnostique générale . Entités spécifiques	Cours 11 Du 25/01 au 31/01
- Pédiatrie - Particularités thérapeutiques . Médecine esthétique . Cosmétologie . Photoprotection . Chirurgie	Cours 12 Du 1/02 au 7/02

Module 3. Spécialités d'organes et de systèmes : les particularités à connaître (32h). Au-delà de « l'évidence » de la dermatologie et de ses spécificités sur les peaux fortement pigmentées, des particularités médicales sont susceptibles de concerner d'autres organes ou systèmes ; de nombreuses idées fausses sont également à déjouer.	
- La sarcoïdose dans le monde - Maladie de Behçet	Cours 13 Du 08/02 au 14/02
- Maladies auto-immunes systémiques	Cours 14 Du 15/02 au 21/02
- Drépanocytose - Autres maladies génétiques d'intérêt - Pharmacogénomique des populations	Cours 15 Du 22/02 au 28/02
	Cours 16 Du 1/03 au 7/03
- Cardiologie, néphrologie - Hématologie	Cours 17 Du 08/03 au 14/03
- Rhumatologie - Cancérologie	Cours 18 Du 15/03 au 21/03
- Gynécologie et santé maternelle - L'utilisation cosmétique de produits dépigmentants	Cours 19 Du 22/03 au 28/03
- Psychiatrie - Autres	Cours 20 Du 29/03 au 4/04

Intitulé du cours	Date du cours
-------------------	---------------

Module 4. Influence du milieu : grands ensembles régionaux planétaires d'intérêt sanitaire (16h). Certaines particularités sanitaires reflètent uniquement une origine géographique particulière, avec un environnement pathogène plus ou moins original ; ce module apprendra de plus à faire la part des choses entre l'inné et l'acquis, mais également entre le « vrai » et le « faux », les idées reçues sur la santé dans certaines zones géographiques (notamment tropicales) n'étant pas rares.

- L'état de santé des immigrés	Cours 21 Du 5/04 au 11/04
- Afrique sub-saharienne - Antilles - Autres	Cours 22 Du 12/04 au 18/04
- Entités tropicales d'intérêt éventuel . HTLV-1 . Lèpre . Tréponématoses	Cours 23 Du 19/04 au 25/04
- Pathologie infectieuse des migrants et voyageurs - Dermatoses au retour d'un voyage tropical	Cours 24 Du 26/04 au 02/05
REVISIONS	Du 3/05 au 9/05

Module 5. Méthodologies d'études et d'enseignement (4h). Des compétences seront acquises dans le domaine de : l'analyse critique d'études faisant appel à des critères d'ordre ethnique, études en effet souvent de méthodologie discutable ; l'analyse de cas cliniques correspondant à des situations dysfonctionnelles ; la formation d'agents de santé dans un contexte extra-européen

- Analyse critique des méthodologies basées sur des critères d'ordre ethnique - Analyse participative de cas cliniques - La formation interculturelle des soignants	Cours 25 Du 10/05 au 16/05
---	-------------------------------

EXAMEN DE FIN D'ANNEE SUR LE WEB LE MERCREDI 16 JUIN 2021 DE 13H A 14H